

**Procès-verbal de la 30^{ème}
Assemblée Générale
du Tennis-Club Saint-Sulpice**

mardi 19 mars 2013 20h15
Salle du conseil – St-Sulpice

Nombre de participants : 30 + le comité

Présidence : Michel Schupbach, Président.

Le Président ouvre l'assemblée, salue les membres, excuses les représentants de la commune qu'il a malheureusement omis d'inviter et remercie les sponsors.

1. Procès-verbal de l'Assemblée Générale du 28 avril 2012.

Il a été affiché au Club House et tenu à disposition des membres qui le désiraient. Le procès-verbal ne fait l'objet d'aucune remarque, et est accepté à l'unanimité.

2. Rapport du Président

Remerciements

Le président remercie la Commune de St-Sulpice pour son soutien au club.

Le président remercie les sponsors privés : Bourgoz SA entretien jardinage à St-Sulpice, François Sport à Morges, Juggers sécurité à Lausanne, Mangani et Forte, garage à St-Sulpice, Logitech, matériel informatique à Morges.

- à C. Söderström (absente) pour son aide pour la tenue de la comptabilité du club.

Le TCSS cherche toujours la personne en mesure de reprendre en charge la comptabilité du club.

- à Jean-Marie Meyer, notre concierge pour le travail effectué sur les courts en 2012.
- à Ian Quintas et Edouard Cattin pour avoir représenté le tennis club lors du Noël au village.

Félicitations

à nos équipes Interclubs pour leurs bons résultats 2012. Notre équipe phare retrouve la ligue nationale C.

à nos trois champions vaudois, Allyocha Delaunay, Jonas Burdel et Romain Bérard, qui remporte également les 3 titres lors des tournois internes en compagnie de Sandra Reinders en doubles mixte et Anthony Joz-Roland en double messieurs, la victoire en simple dames revenant à nouveau à Ann Van Ackere.

Les cours au club ont à nouveau connu un immense succès de par l'organisation sans faille de Janos Lindenberger accompagné de Brice Lapeyre.

Les cours d'hiver restent un problème à tenter de résoudre pour 2013-2014.

Le souper de clôture organisé au foyer paroissial a connu un immense succès ; les prix des différents tournois y ont été distribués.

Le club a pu compter plus de 250 membres durant la saison 2012.

Les travaux des réfections du club house sont entrepris lors de la pause hivernale et concernent cette année le remplacement complet de la cuisine. Les travaux devraient être terminés pour l'ouverture de la saison 2013

3. Rapport du Trésorier et des vérificateurs des comptes

Reto Gehring présente les comptes 2012, exercice qui permet de dégager un résultat avant amortissements et provisions de CHF 26'745.91. CHF 20'000.- sont utilisés à titre d'amortissements, soit CHF 10'000.- en augmentation du fonds d'amortissement du club-house et installations et CHF 10'000 en faveur du fonds d'amortissement des courts en terre battue.

Le bénéfice net s'affiche à CHF 6'745.91 pour l'exercice 2012.

Le total des produits se montent à CHF 104'624.90. Les cotisations 2012 sont de CHF 68'874.-, en progression de plus de CHF 3'500.- par rapport à l'exercice 2011 grâce à une augmentation du nombre de membres et de l'apport du membre entreprise Logitech.

A noter des dons pour CHF 2'300.-, soit CHF 2'000.- de la maison Bourgoz comme participation à l'acquisition d'une nouvelle horloge et CHF 300.- du Credit Suisse.

Une provision pour subventions juniors de CHF 5'433.65 a pu être dissolue durant l'exercice et réintégrées dans les produits au vu de l'impossibilité pour le club de trouver des courts pour l'hiver 2012-2013 pour entraînements juniors et donc incapacité de subventionner ces derniers.

En ce qui concerne les charges (CHF 17'694.15), elles sont en nette augmentation par rapport à 2011 (CHF 653.55) qui avaient été anormalement basses. Elles sont expliquées par le remplacement de la porte d'entrée et à des verrous (CHF 5'750.-) suite à un cambriolage, CHF 4'000.- pour l'acquisition d'une horloge, CHF 2'750.- de stocks de nouvelles clés, CHF 1'500.- pour l'achat d'un grill en dur et CHF 1'000.- pour le changement de deux projecteurs. A noter que les frais de porte et verrous seront pris en charge par l'assurance et nous seront reversés en 2013.

Le club a remboursé sa première tranche de CHF 13'000.- à la Commune sur son emprunt sans intérêt de CHF 300'000.- ainsi que CHF 2'100 de parts de soutien. M. Kesselring abandonne sa part de CHF 200.-

Les deux bons exercices financiers 2011 et 2012 permettront au club d'investir dans son club-house en 2013 par le remplacement de la cuisine.

Les comptes 2012 ont été vérifiés par Linda Richards et Debora Zurru le 14.3.2013 et elles proposent de les approuver (document en annexe).

4. Approbation des rapports et décharge du Comité

Les rapports du Président, du Trésorier et des vérificateurs des comptes sont approuvés à l'unanimité.

5. Manifestations 2013

Mathias Schild présentent l'agenda 2013.

Le moment phare de la saison sera sans conteste la célébration du 25^{ème} anniversaire de l'inauguration des courts en 1998, qui est fixée au samedi 29 juin 2013.

Le programme détaillé des manifestations sera affiché au club.

Il est également disponible sur le site du club www.tcsc.ch

6. Parts de soutien

Le comité propose de rembourser à nouveau les parts de soutien pour un montant de CHF 2'100, soit 3 parts à CHF 200.- et 3 parts à CHF 500.-

Les parts suivantes sont tirées :

Parts à CHF 500.- : 40 Monique Diserens, 126 et 160 Bourgoz Raymond.

Parts à CHF 200.- : 201 Michel Amy, 236 D. Favre & Weber SA, 256 P-A Dessibourg

7. Budget qui a été traité après le point 3.

Reto Gehring présente le budget.

Deux postes sont développés : CHF 40'000.- de charges d'entretien des installations occasionnés par le remplacement de la cuisine et un budget de CHF 10'000.- alloués au poste Animation pour événement exceptionnel, fête des 25 ans du club.

(Document en annexe)

8. Modification des statuts

Le Président passe en revue les changements de statuts et de règlement proposés par le Comité suite à la demande de l'AG 2012 d'intégrer la notion de membre entreprise qui n'est pas défini. Ceci afin de clarifier le cas de l'entreprise Logitech.

Suite à cette lecture, M Laurent Schild intervient car il trouve ces modifications de statuts pas assez restrictives. Il craint qu'un comité futur, pas forcément celui en place, puisse abuser de cette définition et faire entrer au TCSS un nombre illimité d'entreprises.

Le Comité explique sa position et insiste sur le fait qu'uniquement les heures froides, statistiquement inoccupées, seraient octroyées aux entreprises intéressées.

Dominique Brandt rappelle que les nouveaux statuts étaient rédigés très clairement, le statut de membre Entreprise était valable une année uniquement, renouvelable d'année en année par le Comité. Il précise que l'AG restait l'autorité souveraine du club et qu'elle pouvait donner ordre au Comité de ne pas renouveler le contrat avec une entreprise.

Le débat devient émotionnel et le comité propose alors de voter les statuts tels que présentés avant de poursuivre plus avant la discussion sur les éventuels détails liés au règlement.

Vote : pour l'approbation des nouveaux statuts

Pour : 18

Contre : 4

Abstention : 4

Les nouveaux statuts sont adoptés

Laurent Schild propose alors à l'AG de voter la limitation à l'entreprise Logitech uniquement pour 2013 si celle-ci en fait expressément la demande, et aucune autre.

Pour : 12

Contre : 12

Abstention : 4

La proposition est refusée, la voix du Président comptant double en cas d'égalité.

9. Finance d'entrée et cotisation

Proposition de changement de finance d'entrée couple de CHF 400.- à CHF 300.-, approbation à l'unanimité.

Laurent Schild propose à l'AG de voter la cotisation d'un créneau horaire Entreprise à CHF 2'000.- au lieu des CHF 1'000.- proposés par le Comité.

Pour : 7

Contre : 14

Le prix reste fixé à CHF 1'000.- par créneau horaire

Cotisations et finances d'entrée 2013

	Cotisations	Finance d'entrée
Juniors jusqu'à 18 ans	CHF 130.--	N/A
Etudiants/Apprentis dès 19 ans	CHF 230.--	N/A
Adultes	CHF 360.--	CHF 200.--
Couples	CHF 680	CHF 300.--
Membres en congé et Membres passifs	CHF 60.--	N/A
Entreprises	CHF 1000.--	par créneau horaire

10. Election statuaire

Le comité est reconduit pour 2013 par acclamation, à savoir, MM Michel Schupbach, Président, Romain Bérard, Reto Gehring, Matyas Lindenberger et Mathias Schild.

Leurs fonctions respectives figurent sur le site internet www.tcass.ch

Sont élus comme vérificateurs des comptes :

Mme Debora Zurru (2ème mandat) et Jacques Equey (1^{er} mandat).

Le suppléant est Bertrand Willi.

11. Divers

- Le Comité propose que Janos Lindenberger soit nommé membre d'honneur pour ses 25 ans d'implication au sein du TCSS: approbation à l'unanimité

-Debora Zurru propose que des non-membres habitant St-Sulpice puissent s'inscrire pour les tournois internes de doubles afin d'augmenter la participation. Le comité va y réfléchir.

-Janine Schaub rappelle que le 2 mai a lieu la soirée des nouveaux habitants de St-Sulpice et elle demande ce que le TCSS a l'intention de faire à cette occasion. Le président confirme que le TCSS sera présent à cette occasion.

-Brigit Schild propose que le club s'attache les services d'une femme de ménage 1x par semaine pour assurer la propreté du club et également maintenir l'état de la nouvelle cuisine.

-Natalie Geider souhaite que le bureau soit rangé car pratiquement inaccessible.

-Brigit Schild demande si quelqu'un n'avait pas une table d'ordinateur à donner au club.

Fin : 22h30

Il est temps de lever la séance et de servir le verre de l'amitié.